

Interpréter sur scène une œuvre chantée dans les musiques actuelles

RS6094 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45083
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/09/2022
Date d'échéance	29/09/2024

Certificateur(s)

ACP LA MANUFACTURE CHANSON · SIRET : 32858259800046

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification «Interpréter sur scène une œuvre chantée dans les musiques actuelles » a pour objectif de doter les artistes intervenant sur scène (Comédiens, danseurs, chanteurs...) de compétences spécifiques leur permettant d'apporter à leur prestation chantée, un travail d'interprétation scénique correspondant au sens donné à l'œuvre, aux émotions, aux messages à transmettre et au public.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification permet d'attester les 7 compétences suivantes

- C1. Préparer sa performance scénique de l'œuvre chantée, en s'appuyant sur une compréhension, du sens donné au texte ou à la musique, des émotions à transmettre, du langage corporel à adopter et en utilisant les techniques de préparation physique et mentale (étirement, concentration, disponibilité mentale, émotionnelle et physique, relaxation, recherche du « lâcher prise »...) afin de proposer une interprétation scénique confortable, juste et adaptée au public.
- C2. Elaborer un set scénique présentant une cohérence dans sa forme et son contenu, en s'inspirant de styles divers, en prenant en compte les différents courants musicaux de la chanson et les interprétations d'autres artistes, en s'appuyant sur sa personnalité propre, sa créativité afin d'aboutir à une proposition d'interprétation scénique originale et personnelle.
- C3. Utiliser les différentes techniques d'expression et de langage non verbal sur scène (expressions du visage, regard, 4ème mur, mouvement, placement et conscience du corps, gestuelle précise...) afin d'assurer une représentation visuelle et d'écoute optimale qui permet de capter l'attention et de provoquer l'adhésion de l'ensemble du public présent quelles que soient ses caractéristiques (spécificités générationnelles, culturelles, handicap, etc.).
- C4. Adapter son jeu scénique à son audience en prenant en compte les réactions du public, en s'appropriant l'œuvre chantée, tout en respectant les émotions à transmettre, sa singularité artistique, les messages à faire passer et en s'adaptant au contexte dans lequel se réalise la prestation afin de maintenir de l'implication émotionnelle du public.
- C5. Dépasser les techniques vocales et autres utilisées (registre, timbre, vibrato, appuis et soutien respiratoires, rythme, texte, articulation...) afin de se permettre d'être totalement libre dans son interprétation scénique.
- C6. Interagir avec les autres artistes lors de sa performance scénique en s'appuyant sur des techniques liées au langage non-verbal (regard, attitude, geste, mouvement...), en prenant en compte les différents tempos, les temps de silence, la prise de la lumière ou le retrait, l'interaction avec le public, en permettant à chaque artiste d'occuper sa place afin de contribuer à l'harmonie et l'énergie d'ensemble garante de la réussite collective de la prestation artistique.
- C7. Adapter son jeu scénique, en fonction des éléments techniques en termes de qualité du son, de la lumière, ou de tous aléas techniques supposant un ajustement de la prestation afin de ne pas compromettre le rendu artistique.

Modalités des parcours de formation de référence :

- parcours individuel de type « formation/action » de 40 heures en présentiel
- parcours collectif de type « formation/action » de 80 heures en présentiel

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse aux artistes-interprètes (chanteurs, musiciens, comédiens, danseurs, circassiens...) pouvant justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années et d'un niveau de chant correct (justesse et mise en place rythmique).

Modalités de vérification du prérequis à l'entrée en formation : le dossier de candidature, l'entretien de positionnement et une mise en situation de chant permettent de vérifier les prérequis du candidat.

Candidat en situation de handicap : tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Trois personnes sont désignées pour représenter le jury de délivrance de la certification :

- Un représentant de l'organisme certificateur en tant que Président du jury

- Deux professionnels extérieurs non impliqués dans la formation, dont la qualité est en lien avec la certification visée.

Le jury de délivrance de la certification est responsable de l'octroi de la certification.

Base légale

Date de décision	29/09/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/09/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6801

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.manufacturechanson.org/certifications>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6094/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	14
Parcours menés à terme	14

Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2023 – 10/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	15
Montant total engagé	43 540 €
Coût moyen par dossier	2 903 €
Durée moyenne	72 h
Période	12/2022 – 08/2024
France compétences	91 %
France Travail	7 %
Reste à charge titulaire	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.